

# Le renforcement de l'action syndicale

La rentrée de l'automne 2006 sera pour la CSD et ses syndicats affiliés caractérisée par la mise en place de deux réformes organisationnelles qui auront un impact déterminant sur notre action syndicale au cours des prochaines années.

D'une part, la mise en place de nouveaux regroupements professionnels au sein de notre organisation, tel que l'ont décidé les délégués présents au Congrès extraordinaire de juin dernier et, d'autre part, la création d'une nouvelle confédération internationale unitaire en remplacement de la Confédération mondiale du travail (CMT) et de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

Ces deux réformes poursuivent, à des niveaux différents, le même objectif : le renforcement de l'action syndicale.

Celle visant les regroupements professionnels traduit la volonté de la CSD d'assurer plus que jamais une présence constante et de qualité auprès de ses syndicats affiliés et de leur fournir tout le soutien dont ils ont besoin pour assumer leurs responsabilités.

Cette réforme était d'autant plus essentielle que l'action professionnelle et les retombées qu'elle engendre sur le terrain constituent un critère important d'appréciation des membres vis-à-vis leur syndicat et la Centrale. C'est en bonne partie grâce à son action professionnelle qu'une organisation syndicale bâtit sa notoriété, sa crédibilité.

Par les nombreux champs d'intervention qu'elle couvre, que ce soit la négociation et l'application de la convention collective de travail, la prévention en matière de santé et de sécurité du travail, l'organisation du travail, etc., l'action professionnelle transpose au quotidien notre engagement syndical.

La structure professionnelle joue donc, dans ce contexte, un rôle déterminant dans la vie de nos syndicats, et plus que jamais elle doit être pour les personnes dirigeantes de nos syndicats affiliés un lieu privilégié d'échanges et de réflexion, là où ils définissent les politiques de négociation et les stratégies à développer, là où chacun s'enrichit de l'expérience des autres, s'inspire de leurs succès comme de leurs erreurs, de leurs échecs.

Au cours des prochains mois, la nouvelle structure professionnelle sera mise en place, les nouvelles personnes dirigeantes seront élues, ce qui devrait nous donner une nouvelle impulsion et aussi nous permettre d'apporter des réponses mieux adaptées et plus rapides aux problèmes que pose la complexification des rapports sociaux et économiques dans les milieux de travail.

Cette réforme prend appui sur les valeurs qui nous sont propres, comme celle de travailler constamment au développement de l'autonomie de nos syndicats affiliés, de leurs membres afin de leur permettre d'exercer un véritable contrôle de leur devenir. La réforme se fera non seulement en harmonie avec la stratégie de proximité existante, mais elle contribuera également à son renforcement, une voie que la CSD a choisie pour rapprocher les services des membres.

Quant à l'autre grande réforme organisationnelle, la création d'une nouvelle confédération internationale, elle vise le renforcement de l'influence syndicale notamment auprès des organismes internationaux pour ainsi assurer, dans le contexte de mondialisation que nous vivons, une représentation plus efficace des droits et des intérêts des travailleuses et des travailleurs.

Après plusieurs années de réflexion, les membres de la CMT et de la CISL en étaient arrivés à la conclusion que le temps était venu de modifier nos façons de faire, de repenser nos stratégies afin de travailler à l'édification d'un monde plus humain, plus égalitaire, plus solidaire et porteur des valeurs qui sont au cœur du mouvement syndical. Parmi les alternatives qui s'offraient, les deux organisations internationales ont choisi de disparaître au profit d'une nouvelle confédération, qui verra officiellement le jour en novembre à Vienne, en Autriche. La CSD participera à ce congrès de fondation.

Ces réformes tant celle entreprise par la CSD que celle menée par la CMT et la CISL témoignent de la vitalité du mouvement syndical, de sa capacité à se renouveler et de son audace à anticiper le cours des choses et à s'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail.

C'est grâce à cette lucidité et à ce courage dont nous sommes porteurs à la CSD que nous pouvons faire face et répondre aux problèmes auxquels les syndicats affiliés et leurs membres sont confrontés au quotidien tout en faisant évoluer nos milieux de travail vers une plus grande humanisation. ☺

**François Vaudreuil**

Président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)